Editorial

Pour commencer, je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2014.

La santé, le bonheur, la réussite dans vos projets. Certains d'entre vous ou de vos proches connaissent des difficultés ou sont frappés par la maladie, le deuil, le chômage, la solitude.

A toutes et à tous j'adresse un message de fraternité, de chaleur humaine et d'espoir.

Comme vous pouvez le constater tout ne va pas très bien et si on continue comme ça, cela ira de plus en plus mal et l'on risque non pas une explosion pour le meilleur mais une implosion pour le pire.

Il est encore temps Messieurs les Politiques : Ressaisissez-vous, pour que l'on puisse à nouveau avoir confiance en l'avenir.

Bonne et heureuse année 2014

Jean-Pierre LESTOCARD
Maire de Baralle

Le mot de Monsieur Julien Olivier, Conseiller Général

Chers amis,

2014, année électorale avec le renouvellement des Conseils municipaux en mars, les élections européennes en juin et puis pour les "grands électeurs" les sénatoriales en septembre !

Quant aux élections cantonales, elles sont reportées en 2015 et vous serez alors appelés à désigner un ticket homme-femme dans des circonscriptions départementales non encore déterminées.

2014 c'est aussi l'année du changement pour notre Communauté de Communes, un mariage OSARTIS-MARQUION qui devrait permettre un alignement des compétences les plus appréciées par nos concitoyens.

Quant au SIVOM, son intégration dans la future entité a été prorogée par la Préfecture au 1er juillet 2014.

Le contexte socio-économique est toujours aussi morose et dans notre secteur déjà bien impacté sur le front de l'emploi avec les fermetures de la BA 103 et de l'abattoir DOUX, des craintes les plus vives se portent maintenant sur le devenir de la papeterie STORA ENSO de Corbehem.

Fort heureusement nous avons aussi des raisons d'espérer un futur un peu meilleur.

C'est d'abord la constitution d'ici la fin de l'année d'un Syndicat mixte regroupant la région, nos 2 départements et les 3 communautés concernées par les emprises foncières, la notre évidemment mais aussi l'Ouest-Cambrésis et la CAC afin d'assurer la gouvernance de l'ex-BA 103. Notre volonté largement partagée est bien de rebondir au plus vite sur le plan économique et que ce site de 350 ha ne devienne pas une friche.

C'est aussi le Seine-Nord Europe, ce serpent de mer qui devrait sortir de l'eau dans un délai raisonnable. Vous le savez, avec la participation à 40% de l'Europe la donne est tout à fait changée. Désormais avec l'Etat, les collectivités territoriales de Picardie et du Nord—Pas-de-Calais mais aussi les ports, regroupés dans une société de projets, tous sont prêts à mobiliser les crédits nécessaires pour que ce projet éminemment

structurant, reconfiguré avec pugnacité et intelligence par Rémy PAUVROS, devienne enfin réalité.
D'autre part, on peut encore espérer à ce jour une reprise même partielle de l'abattoir de Graincourt.

Quant à l'éolien, les projets sont toujours bloqués par les radars de la BA 103 mais le radar militaire sera en principe transféré en 2015 près de Doullens et le civil devrait changer de technologie.

D'autres dossiers structurants sont par contre aboutis ou en voie de l'être. C'est d'abord l'EHPAD d'Oisy-Le-Verger avec ses 61 lits dont certains réservés à la pathologie d'Alzheimer, structure gérée par APREVA et opérationnelle depuis le mois d'octobre.

C'est aussi la zone d'activités légères qui doit accueillir notamment un cabinet médical et qui sera desservie par un giratoire sur le RD 14 au droit de la déchetterie.

C'est encore le Centre de secours de notre secteur dont la construction sur le site du "BON COIN" de Baralle est programmée pour 2015.

Enfin quelques mots sur notre Conseil Général. Avec nos voisins du Nord se dessine une coopération et donc à moyen terme un alignement de nos politiques départementales. C'est ainsi qu'au printemps 2014, une ligne de transport de voyageurs de Cambrai à Arras desservant la RD 939 permettra les correspondances avec les TGV.

En 2014 se mettra aussi en place un guichet unique pour l'harmonisation du service public et des politiques sociales.

Mais plus que jamais le département reste le partenaire incontournable du monde rural avec le fonds d'aménagement aux communes de moins de 2 000 habitants sans oublier les aides à la voirie ou encore au développement culturel.

Mais pour l'instant pensons à Noël, aux fêtes de fin d'année et espérons que 2014 puisse apporter espoir et réconfort à toutes celles et tous ceux qui connaissent des moments difficiles.

Julien OLIVIER

Baralle, vu par la presse en 2013

Vœux du Maire

Après une pensée particulière pour les personnes décédées durant l'année et les familles souffrant de maladie ou de solitude, il rappela brièvement les élections d'un nouveau président et d'une nouvelle assemblée qui vont tenter de mener à bien le redressement du pays ainsi que les actions réalisées dans la commune en 2012.

Il remercia ses collaborateurs du conseil municipal et les bénévoles des associations qui sont le tissu dense et dynamique du village. « *Assurer l'avenir de Baralle, c'est préparer demain sans négliger le futur, telle est la philosophie qui guide les membres du conseil* ». Et d'énumérer son lendemain: « *Préparer demain, c'est développer la mixité et le vivre ensemble, rendre le village plus agréable en rénovant la chapelle et l'église labellisée fonds du patrimoine, entretenir les anciens équipements municipaux, améliorer l'éclairage public (jusqu'à 50% de subventions), poursuivre le projet de zone d'activités légères en partenariat avec la communauté de communes, créer une maison de santé afin de préserver une médecine de proximité dans le canton et aménager un chemin de randonnée pédestre pour accéder à la zone commerciale.* »

Le maire rappela que le projet de canal Seine-Nord Europe suivait son cours et que le rapprochement de la communauté de communes de Marquion avec Osartis permettrait le développement du territoire.

Le quotidien des Barallois n'a pas été oublié avec la poursuite de la politique en faveur des réseaux culturels, sportif, social et la création d'une union nationale des combattants. Le centre communal d'action sociale poursuivra sa mission auprès des familles en difficulté, et chacun pourra se renseigner sur le nouveau site Internet: mairie-de-baralle.info

Baralle: les écoliers à la Découverte de drôles d'instruments de musique

Dans le cadre du regroupement pédagogique (RPI) de Buissy-Baralle, les élèves du cycle deux de Mme Cordier et du cycle trois de Mme Gransart se sont rendus à l'institut universitaire de formation des maîtres d'Arras (IUFM) pour visiter l'exposition consacrée aux instruments de musique du monde.

Une illustration du projet annuel de l'école consacré à la découverte du monde. Les enfants ont voyagé en musique, embarqués par Hervé Gonin, un collectionneur qui possède plus de quatre cents instruments dénichés au gré de presque autant de voyages. Le plus surprenant étant les matériaux utilisés, insolites et naturels, comme l'os de mouton, l'ivoire, les coquillages, les mâchoires de cheval...

Les maternelles découvrent les grosses bêtes du zoo de Maubeuge

Ce n'était pas au clair de lune que les vingt-trois petits de la classe de Dany Bétrémia-Lédée ont découvert le zoo de Maubeuge, mais au cours d'une journée ensoleillée qui clôturait le projet d'école consacré à l'étude des différents continents.

Une journée que les petits de maternelle ne sont pas prêts d'oublier.
La matinée fut consacrée à la visite des animaux de la ferme du zoo avant un moment de détente sur les jeux d'extérieurs du parc.
Après le pique-nique, les élèves ont arpenté les allées du zoo et observé toutes sortes d'animaux inhabituels. « *Les enfants étaient impressionnés par les gros animaux et particulièrement par les éléphants, les girafes, les hippopotames et les panthères* », déclarait l'enseignante.

Un tour du monde en trois classes

Ce week-end, les élèves du regroupement de Buissy-Baralle ont embarqué pour un vol autour du monde. Un périple pour les petits de maternelle qui ont fait découvrir l'Amérique, l'Afrique et la Chine aux spectateurs.

Puis, les élèves du cycle 3 ont interprété des chants du monde sous la direction de Dominique Rouzeau, chef de l'harmonie, intervenant en primaire. Le voyage a permis de découvrir les plages d'Hawaï, les paysages d'Irlande, la vie en Russie et le carnaval du Brésil…

La manifestation s'est terminée par une remise de prix par les maires des deux communes aux quatorze élèves entrant en sixième ainsi qu'aux quatre-vingts enfants des autres classes.

Baralle : l'école dit au revoir à Stéphanie Cordier, mutée en Charente

Mardi soir, la salle des fêtes était le théâtre d'une manifestation à la fois joyeuse et émouvante.

Des roses pour Stéphanie Cordier de la part de ses élèves… et de l'émotion dans ses yeux. À l'initiative de la directrice du regroupement pédagogique intercommunal (RPI), Dany Bétréma, et avec le soutien des municipalités de Buissy et de Baralle, on fêtait le départ de l'enseignante de Buissy, Stéphanie Cordier, pour une école du Sud-Ouest. Dans son

allocution, Dany Bétréma rappela la carrière de sa collègue. Née en 1975 à Baudour, en Belgique, Stéphanie Cordier étudie jusqu'au bac et obtient le diplôme d'institutrice belge en 1997. Arrivée en France, elle doit faire une année de formation à l'IUFM d'Arras après avoir exercé une année à Bavincourt comme remplaçante. En 2002, elle est nommée comme directrice à l'école Suzanne-Blin de Bully-les-Mines avant son arrivée à Buissy en 2003. « *Professeur adorée de ses élèves, elle entretient d'excellentes relations avec les parents, agit toujours dans l'intérêt de l'enfant, possède une grande rigueur administrative et un esprit d'organisation* », a décrit la directrice. Et d'ajouter : « *Si Mme Cordier s'en va, qui va remplir les fiches de renseignements, qui va faire chanter La Marseillaise le 11 Novembre, qui va préparer le projet piscine ? Non, t'en va pas...* »

Pour le maire de Baralle, Jean-Pierre Lestocart, Mme Cordier incarnait les valeurs de l'école publique et laïque. « *Savoir est une chose, enseigner en est une autre bien plus difficile, car un enfant bien enseigné est un enfant qui gagne sa place dans la société.* Après dix ans passés à Buissy et des centaines d'enfants qui ont acquis les bases de la lecture, on peut dire que la mission a été accomplie. Ce fut enfin le moment de la remise de cadeaux par les municipalités et des parents d'élèves avant un chant d'adieux composé et interprété par les enfants du RPI.

Baralle : les jeunes diplômés barallois honorés

Neuf jeunes lauréats ont reçu des chèques cadeaux allant de vingt à quarante-cinq euros.

Dimanche dernier, la municipalité recevait les lauréats de la commune. Le premier magistrat Jean-Pierre Lestocard, assisté d'autres élus, a remis à Margaux Magniez (bac STG), Maxime Mathon (bac S), Jérémy Legrand (Bac pro agricole), Florian Dudicourt (bac pro comptabilité), Thomas Harduin (brevet des collèges) et Clotilde Firmin (licence en droit) des chèques cadeaux de différentes valeurs à utiliser dans les librairies cambrésiennes.

Baralle : l'Union des combattants perpétue la mémoire

Les membres de l'association ont choisi la date de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, ce sera le 19 mars 2014.

Cette semaine, les membres de la section de Baralle de l'Union nationale des combattants (UNC) préparaient les prochaines fêtes et cérémonies afin de perpétuer le devoir de mémoire des soldats tombés lors des différents conflits. Un appel a été fait aux anciens combattants d'Afrique du Nord, d'Algérie, militaires de carrière, gardes de Lorette et appelés du contingent qui par leur présence pourront apporter une aide financière aux veuves de soldats dans le besoin. Le président Jean-Pierre Lestocard, le secrétaire Guy Depaepe et le trésorier Francis Corbeau furent reconduits dans leur fonction par les treize adhérents présents à la réunion.

Gourguechon et Watrelot s'imposent au grand prix cycliste de Baralle

Satisfaction de la municipalité baralloise et du club cycliste cambrésien, qui organisaient pour la première fois un grand prix cycliste pour les meilleurs minimes et cadets de la région.

Chez les cadets, le podium est pour le trio Watrelot, Saison et Delangue.

Soixante coureurs se sont livrés à fond sur des parcours variés de trente-deux (minimes) et soixante-quatre kilomètres (cadets), techniques et parfaitement sécurisés grâce aux véhicules d'accompagnement prêtés par le garage local.

Côté minimes, après une échappée, le Picard Baptiste Gourguechon et le Douaisien Anthony Macron n'ont pu être rattrapés par le peloton et se sont départagés au sprint avec la victoire du champion de Picardie.
La course des cadets était plus indécise avec une succession d'attaques. Jean-Loup Watrelot, manquant de confiance lors des sprints, a préféré attaquer dans la bosse du château. Il s'impose en solitaire à l'arrivée.

Baralle: quatre générations aux noces d'or de Thérèse et Jean-Marie

Dimanche, la municipalité recevait à la salle des fêtes, Jean-Marie Deloffre et Thérèse Gossart pour célébrer leurs noces d'or. Le 3 juillet 1963, le couple se disait « Oui » pour un demi-siècle de bonheur devant le maire de Guémappe, M. Hardelin. Aujourd'hui, c'est une de leurs filles, conseillère municipale qui a endossé l'écharpe tricolore pour officialiser la cérémonie. Jean-Marie est né à Baralle le 20 avril 1935, d'une famille d'agriculteurs. Il fréquente l'école communale puis le collège de Marquion avant de travailler à la ferme dès l'âge de quinze ans. Thérèse est née à Guémappe, le 15 novembre 1937, d'une famille également agriculteurs. Elle quitte l'école primaire et obtient son certificat d'études avant de reprendre la ferme parentale. Après leur mariage, ils s'installent dans la ferme de M. Deloffre à Baralle. De leur union naissent deux filles Danièle et Michèle qui donneront naissance à Noémie, Florine, Thomas, Théo et Camille. À ce jour, nos nouveaux mariés ont une arrière-petite-fille née depuis peu : Élina. Retraité de l'agriculture depuis 1994, Jean-Marie se consacre au jardinage et à la musique qu'il pratique depuis plus de soixante ans. Il est même le trésorier de l'harmonie baralloise. Le couple vit des instants heureux au sein de quatre générations et s'apprête à prendre le départ d'une nouvelle décennie vers les noces de diamant.

Baralle : Mauricette Renaud gagne le concours des maisons fleuries

Lundi, les treize participants au concours des maisons fleuries étaient reçus à la salle des fêtes par la municipalité pour, outre les félicitations, recevoir la récompense de leur investissement dans l'embellissement de la commune : une composition florale de circonstance.

Mauricette et Alain aux deux premières places du concours des jardins fleuris.

Le printemps pluvieux a obligé les concurrents à faire preuve d'imagination et le jury composé de membres de l'association des jardiniers de Marquion et des environs a eu fort à faire lors de la visite de juillet pour départager les candidats. C'est finalement Mauricette Renaud qui a remporté le concours, suivie de près par Alain Parmentier. Pour Jean, le mari qui a inscrit son épouse à son insu : « *Mauricette chouchoute ses fleurs pour elle-même. C'est son plaisir, les plantations de l'arrière-cour font l'admiration des visiteurs et elle a été très touchée d'avoir été reconnue pour sa passion. J'admire son travail mais je dois cependant veiller car les fleurs, ça peut coûter cher* ».

À 87 ans, Andrée donne un cours de danse aux «petits jeunes» du CCAS!

Ce week-end, les aînés de plus de soixante ans se sont retrouvés pour la sixième édition du repas offert par la municipalité et organisé par les membres du centre communal d'action sociale (CCAS).

L'octogénaire a proposé aux « petits jeunes » une démonstration de Madison à couper le souffle.

Le thème des années disco a donné l'occasion à la doyenne de l'assemblée, Andrée Fiolet, 87 ans, de faire partager aux « jeunes » convives ses talents de danseuse. Une séance de Madison à couper le souffle ! « *Chaque matin, je pratique une heure de marche rapide* », confiait-elle. Quant au maire, Jean-Pierre Lestocart, il précisait dans son allocution : « *Nous formons une communauté dont le lien intergénérationnel n'a pas de prix. Vivre et être ensemble est le socle de toute société et ce genre de manifestation en est la preuve* ».

Les commémorations

Le 8 mai : Le 8 mai 2013 était pluvieux mais certains n'ont pas eu peur de la pluie pour venir chanter la Marseillaise.

Comme chaque année, les élèves du RPI étaient présents pour la commémoration du 8 mai 1945. C'est ensuite sous la direction de madame CORDIER, institutrice du 2ème cycle, que tous ont entonné avec cœur la Marseillaise (avec l'aide de madame GRANSART, institutrice du 3ème cycle), laquelle fut reprise ensuite par la Lyre Musicale de Baralle – Buissy.

La municipalité et le Président des Anciens d'AFN déposèrent alors une gerbe au monument aux morts, dépôt qui fut suivi d'une minute de silence en mémoire des morts pour la France. Cette commémoration fut aussi l'occasion pour les personnes présentent de se réunir ensuite à la salle de fêtes de Baralle pour un moment convivial

Le 11 novembre :

Le 11 novembre 2013, les élèves du RPI sont venus commémorer le 95ème anniversaire de l'Armistice de 1918 en chantant la Marseillaise au monument aux morts de Baralle. Les élèves de maternelle avaient confectionné en classe un drapeau pour l'occasion.

La fin de la guerre d'Algérie

C'est ce samedi 6 décembre 2013 que la commune de Baralle avait décidé de commémorer la guerre d'Algérie. Les membres de la section de Baralle de l'UNC étaient présents. La minute de silence était dédiée à tous ces soldats combattant pour la République française. La commune rassembla les citoyens présents pour la circonstance autour du verre de l'amitié à la salle des fêtes de Baralle.

Le Bilan

Le mandat que la population nous a confié en 2008 arrive à son terme. Il convient donc d'en présenter le bilan

Jeunesse

- **Diverses actions ont été menées en faveur des jeunes et des « moins jeunes »**

Voyage en Euro-Disney
En mars 2009

Voyage à Berck-Sur-Mer
En juillet 2009

Tickets ou livres
pour les moins de 18 ans
en décembre 2010

Spectacle de Magie
En décembre 2011

- **Adhésion au centre aéré d'Inchy-en-Artois avec ramassage gratuit des enfants**

Aînés

- **Organisation du repas annuel des aînés**

Année 2013

Enfance et enseignement

- **<u>Ecole primaire</u> :**
  - Réalisalisation de travaux intérieurs

- **<u>Ecole maternelle (dans le cadre du SIVOM de Baralle – Buissy)</u> :**
  - Réfection totale (revêtement mural, peinture, plafond …)

- **<u>Développement de l'outil informatique (dans le cadre du SIVOM de Baralle – Buissy :</u>**
  - Mise en place de l'école numérique : Ce programme mis en place par le Ministère de l'éducation a permis d'obtenir des subventions afin de munir l'école primaire d'ordinateurs portables, d'un tableau blanc interactif et de ressources numériques reconnues de qualité pédagogique.

- **<u>Création d'une garderie périscolaire (dans le cadre du SIVOM de Baralle – Buissy</u>**

La mise en place de ce service associé au service de restauration scolaire permet aux enfants du RPI d'être pris en charge de 7h15 à 18h30.

Associations

- **<u>Aide financière et matérielle</u>**
  - Augmentation des subventions annuelles
  - Apport d'une aide matériel (Prise en charge des frais d'électricité et de chauffage des bâtiments accueillant les associations, travaux, achat de nouveaux équipements, …)
- **<u>Création de l'Association d'Action Sociale Baralloise</u>**
- **<u>Création de l'UNC – Section Baralle</u>**

Fêtes et cérémonies

- **Fêtes des mamans**

Chaque année, les mamans sont mises à l'honneur par la municipalité au cours d'une cérémonie au cours de laquelle un petit présent leur est remis.

Récipiendaires 2009

Récipiendaires 2011

- **Cochon grillé**

Depuis 2009, le CCAS de Baralle organise chaque année un cochon grillé pour le plus grand plaisir des participants.

Cochon grillé 2009

Cochon grillé 2010

Cochon grillé 2011

- **Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie**

- **Course cycliste**

Sécurité

- **Amélioration de la signalisation routière :** Mise en place de nouveaux panneaux et de nouveaux marquages au sol (passages piétons « rouge - brun » dans la grand'rue, changement de priorité rue verte, …)
- **Création d'un arrêt de bus sécurisé** en face de l'école primaire avec instauration d'une zone 30

Réalisations

- **Rénovation de la salle des fêtes en 2010**

La commune de Baralle est maintenant dotée d'une salle lumineuse à la décoration contemporaine.

- **Réfection du calvaire en 2009**

Avant travaux …

Après travaux • • •

Aménagement d'un columbarium

Des travaux de réfection ont été réalisés au cimetière parmi lesquels l'aménagement de parterres sur la devanture, sablage des pilasses et des murets, remise en état du christ …

- **Aménagement des talus de la commune**

- **Fleurissement de la commune**

- **Travaux de voirie rue de la Pichonnière**

Des travaux de borduration et de réfection de la chaussée (agrandissement) ont été réalisés en partenariat avec la commune de Buissy.

- **Viabilisation des terrains communaux**

La commune a fait viabiliser une parcelle lui appartenant de 5128 m² située route de Sains. C'est ainsi que cinq maisons vont être bâties et par conséquent accueillir de nouveaux habitants dans la commune.

- **Réfection de la chapelle Notre Dame de l'Heureux Trépas**

- **Démolition du baraquement de l'abreuvoir**

- **Plan local d'urbanisme**

Adopté à la majorité en 2010, il permet un développement maitrisé et adapté à la réglementation pour ce qui concerne l'aménagement du territoire.
Il a permis :

-Le dépôt de 9 permis de construire
-Le dépôt d'un permis d'aménagement pour un lotissement de 43 logements
-L'aménagement et la vente de cinq terrains communaux viabilisés
-l'aménagement d'une zone d'activités légères de 11 hectares

- **Divers**
  - Rachat du terrain beghin
  - Création d'un site web pour la commune : **mairie-de-baralle.info**

- **Travaux au Stade « Bernard SILVAIN » dans le cadre du SIVOM de Baralle – Buissy**
    - Changement des buts
    - Construction d'un nouvel abri pour les spectateurs
    - Mise en place de nouveaux bancs de touche couverts
    - Installation d'une clôture

Travaux en cours

- **Réalisation d'un chemin piéton éclairé reliant le village à la zone comerciale**

- **Modernisation et remise aux normes de l'éclairage public**

Travaux à réaliser 2014 et après

- **Réaménagement de l'école primaire**
- **Réaménagement de la partie haute du cimetière**
- **Réhabilitation de l'église (1ère tranche subventionnée grâce à 150 000 € versée par Région 59-62 et 180 000 € versée par le département)**
- **Réaménagement du marais (étude en cours financée par la Région 59-62)**

- **Réaménagement de la mairie**

Bien entendu, les fonds propres de la Commune n'auraient pas suffi à payer l'ensemble de ces travaux. Comme je m'y étais engagé, nous n'avons pas augmenté les impôts communaux. C'est donc la recherche permanente et obstinée des subventions du Département, de la Région et de l'Etat qui a permis ces réalisations. C'est un effort qu'il faudra poursuivre au cours du mandat à venir.

TABLEAU D'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

		Durée Date départ	Montant initial	Taux	2008		2014	2015	Fin
1	Travaux de voirie	10 ans 6 mois (30/11/2001)	83 846,96 €	5,25%	9 462,08 €				
2	Travaux de voirie	11 ans 3 mois (23/01/2002)	83 846,96 €	5,70%	8 353,30 €				
3	Travaux divers	14 ans (01/03/2003)	39 964,54 €	3,59%	3 395,01 €		3 395,01 €	3 395,01 €	**2017**- 3395,01
4	Travaux de voiries	10 ans (15/07/2005)	35 000,00 €	3,75%	4 215,36 €		4 215,36 €	2 107,87 €	
5	Travaux de voiries	14 ans (01/05/2006)	40 000,00 €	3,96%	3 409,23 €		3 409,23 €	3 409,23 €	**2020**- 3409,28
6	Travaux divers	20 ans (01/09/2009)	116 000,00 €	5,01%			8 755,33 €	8 755,33 €	**2028**- 8755,33
					19 372,90 €		**19 774,93 €**	**17 667,44 €**	**15 559,62 €**

Voici le tableau des emprunts de la commune. Comme vous pouvez le voir l'endettement de la commune de 2014 (19 774,93 €) est le même (ou presque) que celui de 2008 (19 372,90 €)

Centre des finances publiques : 017 TRESORERIE DE MARQUION
Commune : 081 BARALLE
Direction : 620 DDFIP PAS DE CALAIS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TABLEAU-AFFICHE N° 1288 M

Fiscalité directe locale 2013

I – TAXES PRINCIPALES (dans les rôles généraux de 2013)

	Taux	Base	Produit
Taxe d'habitation (TH) :			
- Commune :	8,68	313 294	27 194
- Syndicat :			
- EPCI :	11,26	309 250	34 821
TOTAL PRODUIT			62 015
Taxe d'habitation sur locaux vacants (THLV) :			
- Commune :			
- Syndicat :			
- EPCI :			
TOTAL PRODUIT			
Taxe sur le Foncier Bâti (TFPB) :			
- Commune :	10,25	482 787	49 486
- Syndicat :			
- EPCI :			
- Département :	20,26	482 787	97 813
TOTAL PRODUIT			147 299
Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFPNB):			
- Commune :	32,16	64 449	20 727
- Syndicat :			
- EPCI :	1,91	64 449	1 231
TOTAL PRODUIT			21 958
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) :			
- Commune :			
- Syndicat :			
- EPCI (additionnelle / unique) :	22,30	292 737	65 280
(fiscalité de zone) :			
(fiscalité éolienne) :			
TOTAL PRODUIT			65 280

Taxe Additionnelle au Foncier Non Bâti	Taux	Base	Produit
	53,27	113	60

Perçue au profit de : l'EPCI

II – DCRTP / GIR DE LA COMMUNE

Dotation de compensation de la réforme de la taxe prof. (DCRTP).. :	0
Prélèv. / Revers. de Garantie individuelle de ressources (GIR)..... :	0

III – TAXES ANNEXES

Taux pour frais de chambre	
D'agriculture :	6,95
De chambre de commerce et d'industrie :	2,51
De chambre de métiers et de l'artisanat :	
- Droits fixes :	124
- Droit additionnel :	3,25
- Contribution et majoration perçues par :	
- Le fonds d'assurance formation artisans :	63
- Le fonds de promotion de l'artisanat :	11
- Le conseil régional de formation :	44
Taxe spéciale d'équipement additionnelle à la	
Taxe d'habitation :	0,58300
Taxe foncière bâtie :	0,60600
Taxe foncière non bâtie :	1,15000
Cotisation foncière des entreprises :	3,20000
Cotisation caisse assurance accident agricole	
Droit proportionnel :	

A ARRAS Le 17/12/2013

LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES
ALAIN SAISON

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Pour extrait conforme aux rôles de 2013

Centre des finances publiques : 017 TRESORERIE DE MARQUION
Commune : 081 BARALLE
Direction : 620 DDFIP PAS DE CALAIS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TABLEAU-AFFICHE N° 1288 M

Fiscalité directe locale 2013

IV – COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES (CVAE)

	Due	Dégrevée	Exonérée compensée	Exonérée non compensée
Commune	23327	4208		
EPCI	42694	7705		
Département	22009	3972		
Région				

V – IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAUX (IFER)

	Commune	EPCI	Département	Région
Eolienne				>>>
Hydrolienne				>>>
Photovoltaïque				>>>
Hydraulique				>>>
Transformateur		41208	>>>	>>>
Station radio				>>>
Centrales élec.				>>>
Gaz				>>>
Répartiteur	>>>	>>>	>>>	

VI – TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES (TASCOM)

	Coefficient	Produit net
Commune		
EPCI	1,00	102187

VII – TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM)

	Plein	Réduit A	Réduit B	Réduit C	Réduit D
Taux	13,06				
Base	212544				
Produit	27758				

Perçue au profit de : l'EPCI DE MARQUION

VIII – SYNTHESE

ND : Information non disponible au niveau communal

	Commune	Syndicat et Synd. TEOM	EPCI	Département	Région
TH/THLV	27 194		34 821	>>>	>>>
T F P B	49 486			97 813	>>>
T F P N B	20 727		1 231	>>>	>>>
T A-F N B		>>>	60	>>>	>>>
C F E			65 280	>>>	>>>
D C R T P		>>>	ND	ND	ND
G I R		>>>	ND	ND	ND
C V A E		>>>	27 535	50 399	25 981
I F E R		>>>	41 208		
T E O M			27 758	>>>	>>>
TASCOM		>>>	102 187	>>>	>>>
TOTAL	97 407		300 080	148 212	25 981

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

La carte d'identité valable 15 ans

A compter du 1er Janvier 2014, la carte nationale d'identité est valable 15 ans.

Cet allongement de cinq ans concerne :

- Les personnes majeures (plus de 18 ans)
- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014
- Les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 Janvier 2004 et le 31 Décembre 2013.

Attention : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures qui restent valables 10 ans lors de la délivrance.

Bon à savoir : Si votre carte a été délivrée entre le 2 Janvier 2004 et le 31 Décembre 2013, la prolongation de 5 ans est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Il faut donc penser à rajouter 5 ans à la date inscrite au verso pour connaître la fin de validité de votre titre.

Si vous devez partir à l'Etranger, les autorités étatiques des pays étrangers ont été informées de la prolongation de la durée de validité du titre.

Ramassage des encombrants en 2014

2014	1er Passage	2ème Passage
Baralle	lundi 24 mars 2014	vendredi 17 octobre 2014
Bourlon	jeudi 13 mars 2014	mercredi 22 octobre 2014
Buissy	lundi 17 mars 2014	lundi 6 octobre 2014
Ecourt St Quentin	mardi 25 mars 2014	mercredi 15 octobre 2014
Epinoy	lundi 17 mars 2014	lundi 20 octobre 2014
Graincourt les Havrincourt	jeudi 20 mars 2014	jeudi 2 octobre 2014
Inchy en Artois	mercredi 5 mars 2014	lundi 6 octobre 2014
Lagnicourt-Marcel	lundi 10 mars 2014	mercredi 8 octobre 2014
Marquion	lundi 3 mars 2014	vendredi 10 octobre 2014
Oisy le Verger	jeudi 6 mars 2014	lundi 27 octobre 2014
Palluel	jeudi 27 mars 2014	lundi 13 octobre 2014
Pronville	mardi 11 mars 2014	mercredi 8 octobre 2014
Quéant	lundi 31 mars 2014	mercredi 1 octobre 2014
Rumaucourt	mardi 18 mars 2014	jeudi 2 octobre 2014
Sains les Marquion	lundi 10 mars 2014	lundi 6 octobre 2014
Sauchy Cauchy	lundi 24 mars 2014	lundi 20 octobre 2014
Sauchy Lestrée	mardi 11 mars 2014	vendredi 17 octobre 2014

Etat civil 2013

Les naissances :

Nos compliments aux heureux parents à l'occasion de la venue au monde de :

Ilona FALEMPE, 23 rue Verte

Jeanne LEPERS, 44 Grand'rue

Zélie VION, 8 rue des Croisettes

Les Mariages:

Nos félicitations aux nouveaux époux

Monsieur Stéphane DECROUEZ et Mademoiselle Virginie DEPAEPE, le 15 juin 2013

Les Décès:

Nos pensées pour les personnes disparues

- Monsieur Claude VIOSSANGES, décédé le 6 septembre 2013 à Baralle

Une nouvelle équipe !

Début juillet, les municipalités de Buissy et Baralle, les enseignantes et les parents mettaient à l'honneur Stéphanie Cordier qui quittait Buissy pour rejoindre une école de Charente.

Cette année, l'équipe éducative se compose comme suit :
A Baralle, melle Guilbert Florence (à gauche) est notre ZIL (remplaçante), la Directrice (à côté) est en classe maternelle et Mlle Gransart enseigne toujours en cycle 3.
A Buissy, c'est à M. Deudon que revient la charge des 24 élèves des classes de maternelle grands, cours préparatoire et cours élémentaire première année. Pendant quatorze années, il a enseigné en réseau d'enseignement prioritaire (REP) à Calais avant d'être nommé il y a deux ans maître en ressources informatiques à mi-temps à Boulogne-sur-Mer, et titulaire de sa classe à Calais le reste du temps. Amoureux de l'informatique, Stéphane participe avec ses élèves à de nombreux concours dont le défi internet 2010 où il a gagné un tableau numérique (TBI). Le concours national « football des princesses » a par ailleurs permis à sa classe de passer deux jours à Clairefontaine en compagnie des féminines de l'équipe de France. Il est arrivé à Buissy avec neuf ordinateurs et compte bien mettre les nouvelles technologies à l'honneur dans sa classe. « *J'ai créé un site scolaire que peuvent consulter les parents et je vais transférer sur PC toutes les fiches de travail afin de donner aux enfants l'habitude de manipuler le clavier* ». Et d'insister sur l'accueil qui lui a été fait et l'aide que lui a apportée la commune lors de sa prise de fonction.

La fête des écoles : un tour du monde en musique

Les maternelles aux états unis …

…. Et en afrique

L'école de Buissy à tahiti

L'école de Baralle en russie

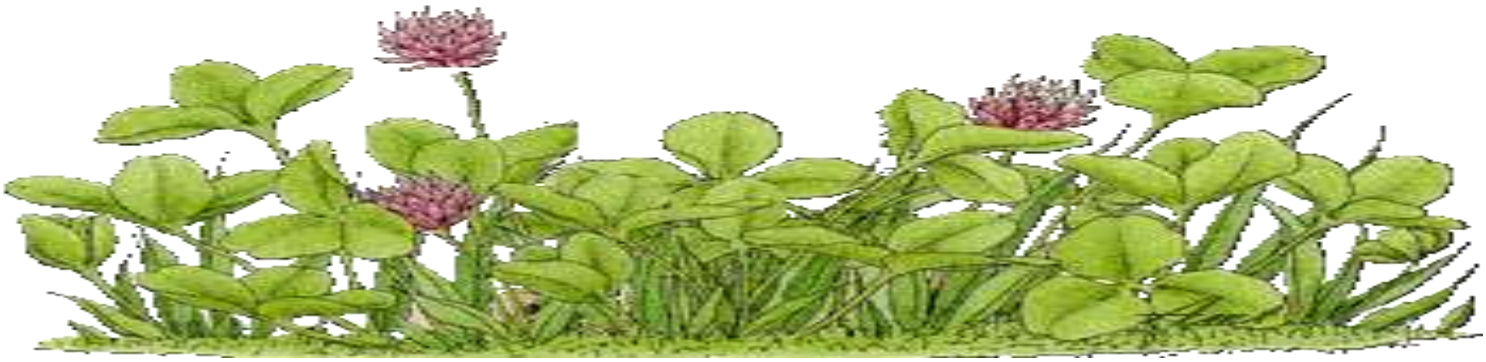

Vive la rentrée

Tous les élèves sur leur ligne de couleur quand Madame tape dans les mains pour annoncer la fin de la récréation !

TPS : ligne jaune
PS : ligne bleue
MS : ligne rouge
GS : ligne verte

Le père-Noël avait promis de revenir !

Il est revenu avec sa guitare et les enfants ont chanté les chansons apprises en classe.

Le vieux Monsieur à la barbe blanche a apporté une trottinette et un drôle de vélo, des puzzles en bois, des Livres …… Les parents d'élèves étaient ravis de voir leurs enfants sur les genoux du Père-Noël pour la traditionnelle photo. Les élèves ont pu recevoir le traditionnel chocolat que le Père Noël a déposé dans la boîte « traîneau » fabriqué par chaque enfant et en partant le Père-Noël a rappelé à tous qu'il passerait dans toutes les maisons !!

Le RPI de Baralle-Buissy remplit la salle des fêtes !

C'est maintenant une tradition : avant les vacances de Noël, les élèves et leurs parents se retrouvent dans la salle des fêtes de Baralle .Les chants de circonstance sont interprétés par le cycle 1, puis les plus grands continuent le spectacle pour le plus grand plaisir des invités.
Le marché de Noël a pu ensuite commencer avec la vente des objets réalisés par les enfants.
Les parents bénévoles ont régalé les papilles avec des friandises de toute sorte.
Une vente de jacinthes offertes par la mairie de Baralle a permis à la coopérative scolaire de réaliser quelques bénéfices supplémentaires.
Les municipalités ont à cette occasion remis aux élèves les brioches et friandises traditionnelles à cette époque de l'année.
La Directrice a remercié toutes les personnes qui se sont investis pour la réalisation de cette fête.

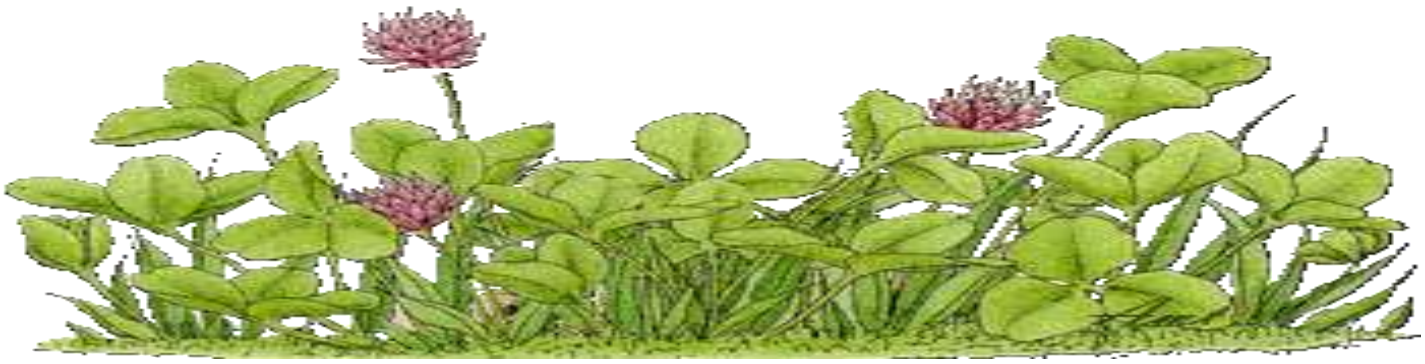

La Lyre Musicale de Baralle - Buissy

A l'aube de 2014, au nom des membres de la Lyre Musicale de Baralle-Buissy, j'ai la joie de vous souhaiter une bonne et heureuse année, qu'elle vous apporte le réconfort à ceux qui sont dans la peine et la paix dans le monde.

Merci aux municipalités pour leurs aides financières ainsi qu'au Conseil Général, représenté par notre ami Julien, pour la subvention accordée à l'école de musique.

Cette école, assurée par Dominique ROUZAUD est ouverte à tous, jeunes et moins jeunes. Nous avons l'obligation de former de futurs musiciens pour assurer l'avenir et ne pas voir, dans une ou deux décennies, la Lyre s'éteindre comme une bougie. Prenez en conscience. N'hésitez pas, parents, à nous confier vos enfants et merci à ceux qui l'on déjà fait.

Merci aux musiciens et à leur chef pour leurs participations :

- Aux manifestations patriotiques de nos deux communes
- Aux apéritifs concerts des ducasses de Baralle et Buissy
- Aux fêtes communales de Sains-les-Marquion et d'Héninel
- A la retraite aux flambeaux

Invitée au festival de musique d'Ecourt St Quentin où la société locale fêtait ses 120 ans d'existence, la Lyre y a fait une très belle prestation.

Pour clore l'année, avec sa messe et son repas, la traditionnelle fête de Sainte Cécile vient récompenser les musiciens pour le dévouement dont ils font preuve tout au long de l'année et le plaisir qu'ils nous procurent.

Après Francis PAUL en 2012, un nouveau décès est venu endeuiller la Lyre. Notre vice-président, Philippe CADOT, a quitté ce monde d'une façon dramatique. Qu'il repose en paix.

Pour terminer, je vous renouvelle mes vœux les plus sincères et encore merci à tous

Contact Ecole de Musique
Dominique ROUZAUD 29 Grand'rue à Buissy Tel : 03 21 59 68 14

Le Président
J.MERCIER

L'Entente Sportive de Baralle - Buissy

Après plusieurs années de frustration, ne pouvant accéder aux divisions supérieures pour raisons administratives, nos équipes peuvent cette saison, enfin, regouter aux plaisirs du jeu et de la compétition, avec en point de mire, la montée en division supérieure.

Ces 3 dernières saisons ont permis à notre club de se structurer et de construire dans la difficulté un groupe sérieux et solidaire.

Le bilan sportif de ce début de saison est très positif :

- L'équipe fanion joue les premiers rôles dans son groupe et se trouve en très bonne position pour la montée.
- L'équipe réserve, après un début de saison difficile causé par un manque d'effectif, termine l'année en beauté par deux victoires.

Seule petite ombre au tableau, un léger manque d'effectif en joueurs et surtout en dirigeants et supporters. Toutes les bonnes volontés seront bienvenues ainsi que vos encouragements le dimanche à 15 h.

Notre tournoi annuel couplé cette année au jubilé d'un jeune joueur barallois très prometteur, fut un succès probant, et cela malgré la pluie qui a accompagné la fin de la manifestation.

Nos diverses manifestations (tournoi, repas) sont nécessaires à la vie du club, tant financièrement qu'humainement… N'hésitez pas à nous y rejoindre, vous serez bien accueillis et passerez un agréable moment en notre compagnie.

J'en profite pour rappeler l'existence de notre école de football pour les plus jeunes, l' E.S. agache qui permet la formation de jeunes footballeurs. N'hésitez pas à nous contacter au 0680532191 pour inscrire votre enfant, garçon ou fille, dès l'âge de 6 ans.

En attendant de vous retrouver sur le terrain ou lors de l'une de nos manifestations, nous vous souhaitons une très bonne année 2014.

Philippe DUPONT
Vice-Président

L'entente sportive de l'Agache

L'Agache retrouve des couleurs !

Au plus mal il y a trois ans, l'Entente sportive de l'Agache (ESA), présidée par le Marquionnais Jean-Claude Basquin, a aujourd'hui retrouvé une belle dynamique. En témoigne le nombre grandissant de ses jeunes licenciés : 60 lors de la saison 2011-2012, 85 l'an passé et un peu plus d'une centaine, dirigeants compris, cette saison.

C'est en décidant de miser sur la convivialité que l'ES Agache s'est remise sur de bons rails. Mais ce nouvel élan n'aurait pu voir le jour sans le soutien sans faille de la municipalité (remise en état d'un terrain, pose d'une clôture, entretien des terrains et vestiaires, soutien financier) et des clubs (seniors) fondateurs de l'ESA (l'AS Bourlon, l'ES Buissy-Baralle et l'ES Haynecourt-Epinoy) et de leur municipalité respective.
En effet, grâce à l'implication de tous, les conditions d'accueil se sont nettement améliorées. En témoignent l'obtention, la saison écoulée, du label départemental « Ecole de football » décerné par le District Escaut de football. Mais aussi l'acquisition d'un premier titre avec la victoire des U11 (ex-poussins) en Coupe du Cambrésis. Preuve que le club fait des efforts pour se doter d'éducateurs compétents.

Et cette année, la dynamique est repartie de plus belle ! Outre la mise en place pour la première fois d'un Comité de fonctionnement, composé de sept responsables (secrétariat ; trésorerie ; pôles animation, sponsoring, technique et communication), l'Agache, en plus de sa traditionnelle journée (ou tournoi) qui aura lieu en fin de saison, s'est fixé trois objectifs afin de récupérer des fonds pour investir dans du nouveau matériel (et par la même occasion soulager les clubs membres) et offrir un vêtement à ses jeunes licenciés : la vente de cases, l'organisation d'un tournoi en salle (les 28 et 29 décembre dans la salle des Sports de Marquion) et une rencontre parents-enfants-dirigeants assortie d'un barbecue au printemps. Trois actions qui fédèrent et qui sont le signe que l'Agache se structure, se développe et, surtout, respire la convivialité.

Informations et renseignements : www.esagache.footeo.com ; 0609704112. A noter que l'ES Agache n'accueille que des jeunes et a pour camp de base le stade municipal de Marquion.

Tiré du livre "Nos chapelles ... en parcourant le Pas-de-Calais" edité par l'Association Régionale pour l'Aide à la restauration des chapelles et des oratoires en collaboration avec le Conseil Général du Pas-de-Calais

NOTRE DAME DE LA PITIE

La chapelle est dédiée à Notre Dame de la Pitié. Elle en remplace d'autres, érigées à cet endroit, pour commémorer le massacre des chamoines du monastère St Georges de Baralle, par les Normands, en 881. Fuyant les envahisseurs, les chamoines s'étaient réfugiées auprès de l'évêque de Cambrai. Pensant tout danger écarté, ils voulurent revenir à Baralle : ils y furent massacrés aux alentours de la chapelle.

Tiré du livre "Nos chapelles ... en parcourant le Pas-de-Calais" edité par l'Association Régionale pour l'Aide à la restauration des chapelles et des oratoires en collaboration avec le Conseil Général du Pas-de-Calais

LA CHAPELLE "NOTRE DAME DE L'HEUREUX TREPAS"

La chapelle néo-gothique domine la Grand'Rue. Son extra-ordinaire fronton de pierre sculptée encadre une porte largement vitrée. Le corps du bâtiment est en brique, soulignée aux angles par des chaînes de pierre. Trois baies circulaires contribuent avec la porte à l'éclairer. A l'intérieur, sur le mur de droite, on lit :

« Pour la gloire de Dieu
Et pour l'honneur de la très Ste Marie,
Monsieur et Madame Lanthiez – Trannin
Ont édifié cette chapelle afin de se mettre
Ainsi que leurs enfants
Sous la protection toute puissante
De Notre-Dame de l'Heureux Trépas ».

Le grand Christ en bois est fixé derrière le tabernacle de l'autel gothique. Il y a été placé le 24 avril 1921 : « la famille Lanthiez a fait restaurer le Christ du calvaire, retrouvé presque intact dans l'église, pour le placer dans la chapelle, privée de sa Madone ». La chapelle actuelle est la reconstruction, après la guerre de 1914-1918, d'un édifice du siècle dernier. Dans la Semaine Religieuse du 29 avril 1894, relatant la procession de Saint Georges se dirigeant vers la fontaine du saint, située à peu de distance du village, on parle de « la blanche chapelle gothique qui forme le fond de la rue principale ». Entretenue par la commune au titre du patrimoine, la chapelle a fait l'objet d'une réfection totale en 2012-2013 grâce à l'aide financière de la Fondation du Patrimoine et du Conseil Général du Pas-de-Calais.

Les Permanences à MARQUION

(MAJ 01/10/2013)

C.P.A.M. **Caisse Primaire d'Assurance Maladie** → Plus de permanence à **Marquion** !

- **Arras** : Boulevard Allendé - du Lundi au Vendredi de 8h à 18h par téléphone au **3646)**
- **ECOURT-ST-QUENTIN** : le Vendredi de 9h à 12h

M.S.A. **Mutualité Sociale Agricole** → Plus de permanence à **Marquion** !

- **Arras** : 1, Rue André Gatoux du Lundi au Jeudi de 9h/12h et 14h/17h
  le vendredi de 9h/12h et 14h/16h
- **CAMBRAI** : 17, Boulevard Faidherbe – du Lundi au Vendredi de 9h/12h30 et 13h45/17h
- **Site INTERNET** "www.msa59-62.fr"

M.S.A. *Permanence Assistantes Sociales de Bapaume :* **Mme FLOURET/Mme GOSSELIN**

Le 1er Jeudi du mois le matin ***sur rendez-vous*** Assistantes Sociales 03.21.50.36.54

Permanence téléphonique (R.S.A.) à Bapaume : **Mme BAYART**

Le Mardi de 9h à 12h + sur RdV le 1er Lundi - Bimestriel 09.64.12.25.57

C.A.F. **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES** 0.810.25.62.30

Permanence administrative :

Le 4ème Vendredi du mois de 13h30 à 16h30 **Mme SELLIER Monique**

Permanence sociale :

Assistante Sociale ----------> permanence téléphonique au 03.21.24.73.30

Assistante Sociale du Département : **Mme CORNET Laurence**

Le 2ème Lundi du mois de 14h à 16h 03.21.50.58.30

Le 3ème Jeudi du mois de 9h à 11h

C.A.R.S.A.T. (C.R.A.M.) **CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTE AU TRAVAIL (Caisse Vieillesse)**

Le 1ème et 3ème Vendredi du mois ***sur rendez-vous*** **Mme DUMUR Pascale**

de 9h à 12h et de 13h30 à 16h 06.08.97.88.91 ou 3960

C.I.C.A.S. **Retraites Complémentaires** Un conseiller téléphonique

Appel du Lundi au Vendredi de 9h à 18h 0.820.200.189

Se munir du N° de Sécurité Sociale pour l'appel

Le Conciliateur de Justice : **M. Yvon LEGER**

Le dernier Jeudi de chaque mois de 14h30 à 16h30 06.15.51.55.48

C.M.P. **CENTRE MEDICO-PSYCOLOGIQUE pour Enfants**

Consultations uniquement sur rendez-vous **Mme DEMOUGEOT**

le Mercredi (de 9h30 à 16h) 03.21.24.40.35

Les demandes doivent être adressées au C.M.P. de Bapaume

Médecine du Travail **(Mobilhome parking de la Salle Polyvalente)** **Mme le Dr J.M. GUILLUY**

Le Vendredi sur rendez-vous 03.21.15.15.70

R.A.S.E.D. **RESEAU D'AIDES SPECIALISEES** (Bureaux à la Mairie de BUISSY) 03.21.24.22.91

pour les élèves en difficultés (maternelle et primaire)

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES - 75, rue de la Chapelle à MARQUION 03.21.73.73.67

Perm. : *le lundi de 9h à 12h – le Vendredi de 14h à 18h*

Halte Garderie : *le lundi et Vendredi de 9h/12h – 13h45 à 17h* 03.21.73.73.66

Mardi journée continue 9h/12h – Mercredi et Jeudi de 9h à 12h

---

Mairie de MARQUION : ***Le secrétariat est ouvert***

de 9h à 12h =====> ***du Lundi au Vendredi*** ***(fermé l'Après-Midi)*** **Tél. : 03.21.73.00.62**

de 17h30 à 19h00 =====> ***le Mardi et le Jeudi*** **Fax : 03.21.50.35.48**

Permanence le matin de 9h à 10h mairiedemarquion@wanadoo.fr

Le Maire : **Julien OLIVIER** http://www.marquion.fr

Les Maires Adjoints : **Michel BOURGEOIS, Jean-Claude BASQUIN, Jacques SAINTOBERT**

ADRESSES UTILES

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)
Place du Général de Gaulle à Ecoust-Saint-Mein (62128)
Tél : 03.21.48.12.85
Bureau : du lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30 / de 14h00 à 17h00
Soins à domicile : même adresse
Tel : 03.21.48.94.96

AS.S.A.D. de HERMIES-MARQUION
(ASsociation de Soins A Domicile et transports accompagnés)
Mairie de Buissy - 35, Grand'Rue à Buissy(62860)
Tél. : 03.21.59.62.73
Horaires : le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 17h30
Renseignements : Mme CARLIER – Tél : 06.20.16.44.32 / 03.21.59.62.73

A.I.S.M. (Association Intermédiaire à Services Multiples)
Services aux particuliers (espaces verts, entretien ménager, bricolage divers).
1, Rue Jean-Jaurès à Ecourt-St-Quentin (62860)
Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h / 14h à 17h
Directeur : M. TREBACZ – Tél : 03.21.59.90.45

La Vie Libre (Association contre l'alcoolisme)
M. Marc LABOUR Tél. : 03.21.59.89.72 *ou* 06.20.07.21.70

LES SERVICES DE GARDE

Les Médecins
La permanence des soins continue toujours d'être assurée, toutes les nuits et tous les week-ends, par les médecins habituels de votre secteur, comme auparavant.
En cas de réelle nécessité, vous appelez le 03.21.71.33.33 ou votre médecin traitant qui vous communiquera par le répondeur le numéro de téléphone à composer pour obtenir le service médical de garde.
En cas d'urgence vitale, il faut immédiatement appeler le "15".

Les Pharmaciens
Pour tout renseignement concernant la Pharmacie de garde
(lieu, modalités d'accès, horaires ...) :
par téléphone : 0.825.74.20.30
par internet : www.servigardes.fr

IPNS